

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Jeudi le 19 mai 2011, se tenait à 20h00 une assemblée spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame et Messieurs les conseillers suivants: Raymonde Lévesque, René Desrosiers, Gervais Chamberland (arrivé à 20h04), Francis Pelletier, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

La directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil municipal que le **poste de conseiller au siège no 4 est vacant** suite à la réception de la lettre de démission de M. Rodrigue Roy en date du 19 mai 2011 à 13h00.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des sessions du conseil jeudi le 19 mai 2011 à 20h00 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Dépôt de la lettre de démission du préposé aux travaux de voirie et mécanique;
2. Autorisation d'aller en appel d'offre pour nivelage des chemins;
3. Autorisation d'aller en appel d'offre pour obtenir prix du gravier pour entretien des chemins municipaux;
4. Autorisation pour parution d'une offre d'emploi pour le poste de préposé aux travaux de voirie et mécanique;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 20h00.

#### 1- DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DU PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX DE VOIRIE ET MÉCANIQUE

La directrice générale et secrétaire trésorière dépose la lettre de démission de M. Magella Soucy en tant que préposé aux travaux de voirie et mécanique.

#### 2- AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE POUR NIVELAGE DES CHEMINS

Suite à la démission du préposé aux travaux de voirie et mécanique en mai 2011 et considérant l'urgence de procéder au nivelage des chemins du réseau routier local, M. le maire propose d'aller en appel d'offre pour le nivelage des chemins municipaux.

Les conseillers présents se prononcent unanimement contre cette proposition et refusent d'aller en appel d'offres.

3- **AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE POUR OBTENIR LE PRIX DU GRAVIER POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS MUNICIPAUX**

2011-05-82

Considérant que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc doit procéder à l'achat de matériaux granulaires pour l'entretien ou la réparation des chemins municipaux;

Considérant que les dépenses liées à cet achat sont prévues à l'intérieur du budget d'opération;

Il est proposé par Francis Pelletier

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la directrice générale à demander des **soumissions** par voie d'invitation écrite **pour l'achat de matériaux granulaires**.

4- **AUTORISATION POUR PARUTION D'UNE OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX DE VOIRIE ET MÉCANIQUE**

2011-05-83

Proposé par Francis Pelletier

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la directrice générale à faire paraître dans le journal L'Avantage **l'offre d'emploi afin de combler le poste de préposé aux travaux de voirie et mécanique**. De plus, la municipalité autorise l'envoi par médiaposte de la dite offre d'emploi sur le territoire de la municipalité et demande à la directrice générale de faire parvenir cette offre d'emploi au Centre local d'emploi de Mont-Joli.

5- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

6- **LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Il est proposé par Francis Pelletier la fermeture de l'assemblée à 20h30.

---

Maurice Chrétien, maire

---

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière

